

2010

UN BUDGET
des projets

Voté le 29 mars, le budget primitif de la ville s'élève à **14,4 millions d'euros**. Un budget en hausse qui reflète une volonté d'investir pour l'avenir de Fondettes, mais aussi une ambition de réduction des dépenses de fonctionnement. Cette gestion rigoureuse des finances de la ville se traduira notamment dans trois projets d'envergure, sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition municipaux : la construction d'un nouveau restaurant scolaire à Françoise-Dolto, le réaménagement du centre ville et la mise en valeur du jardin des Tonnelles. Relevé de comptes...

Fixant les grands axes de la politique municipale, le budget primitif définit entre autres les investissements nécessaires pour l'avenir de la commune, les taux d'imposition, les emprunts et les subventions accordées aux associations. Voté le 29 mars, le budget 2010 de la ville de Fondettes s'élève à 14 397 826 euros.

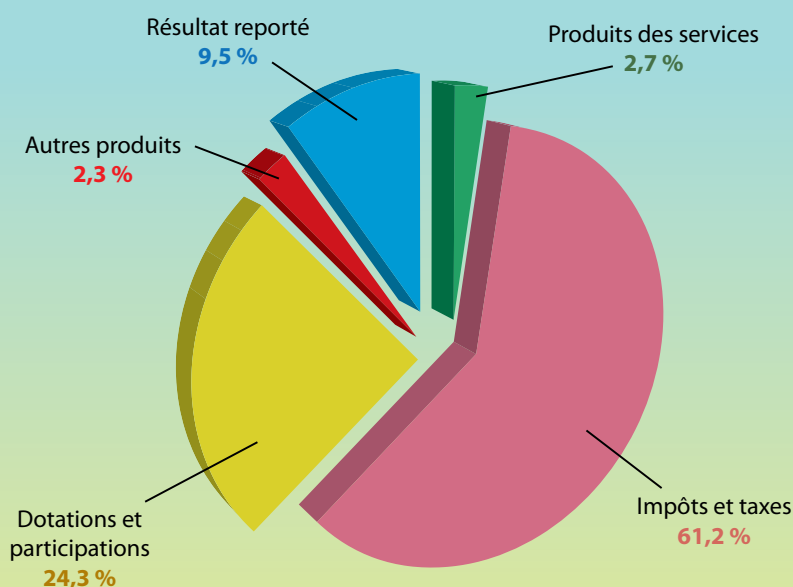
11,25 millions de fonctionnement

La section de fonctionnement d'un budget communal englobe principalement les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services à la population et à la rémunération du personnel municipal. D'un montant de 11 256 200 euros, cette section enregistre une augmentation de 3,4 % par rapport à l'an passé. Une augmentation essentiellement liée aux bons résultats financiers de 2009 qui permettent d'alimenter 9,5 % du budget de fonctionnement et de provisionner 507 000 euros voués entre autres à financer les travaux d'aménagement de la rue Alfred de Musset, en prévision de l'ouverture du boulevard périphérique.

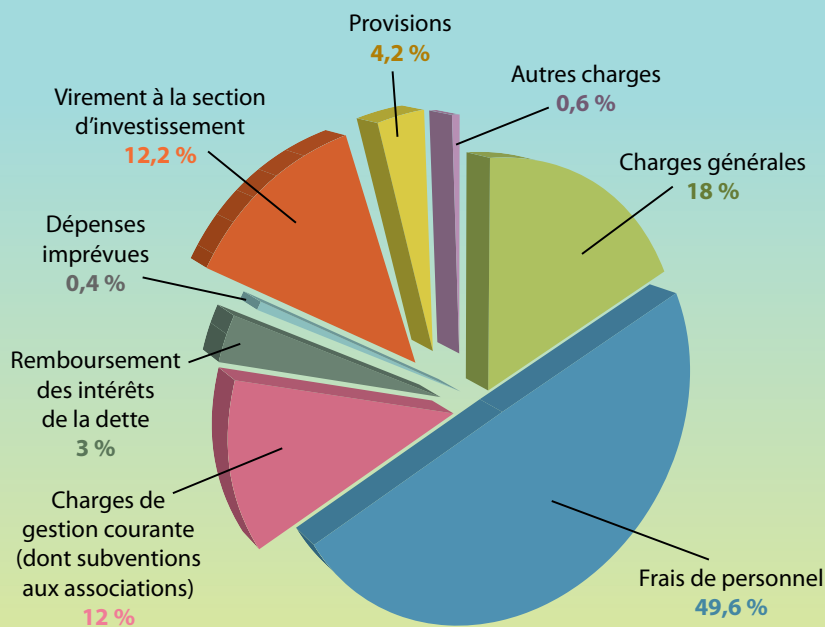
42 % des dépenses autofinancées

Essentiellement alimenté par les recettes fiscales (61,2 %) et les subventions de l'Etat (24,3 %) qui sont en baisse cette année (lire l'encadré page 13), le budget de fonctionnement permettra aussi de financer 42,5 % des investissements de l'année grâce aux économies réalisées en 2009 (32 % d'autofinancement et 10,5 % d'amortissement). Les associations bénéficient également de ces recettes de fonctionnement, la ville leur ayant réservé une enveloppe de 480 354 euros, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2009. Parmi les associations bénéficiant de subventions, l'Aubrière se voit attribuer 142 101 euros, l'Alerte sportive de Fondettes 123 052 euros et l'Association familiale 122 000 euros.

Recettes de fonctionnement



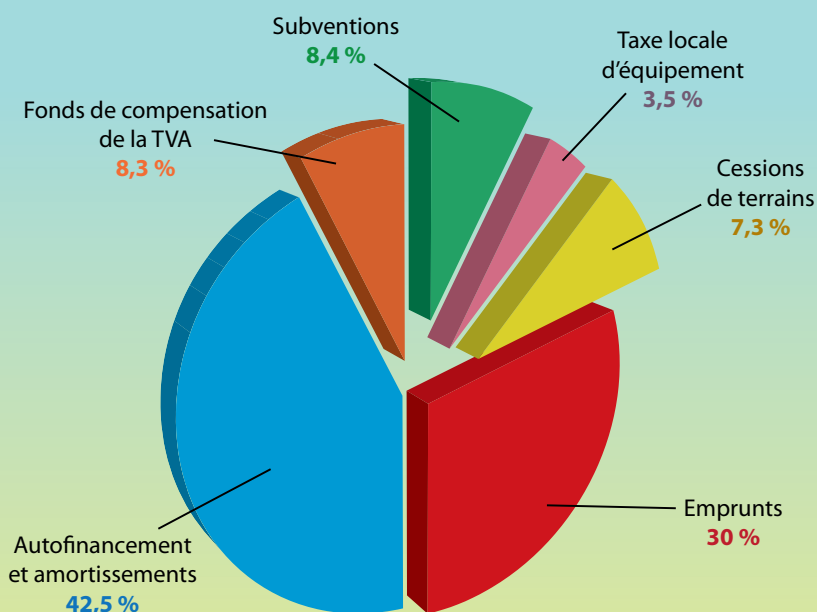
Dépenses de fonctionnement



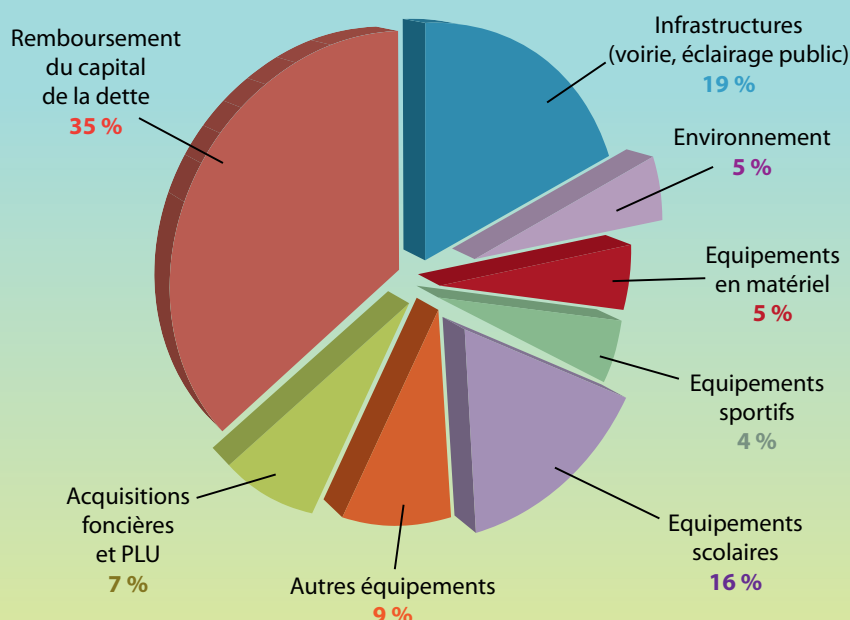
Les taux d'imposition n'augmentent pas

Alors que la population fondettoise augmente, certaines recettes importantes de la ville sont en stagnation (telle la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat), voire en diminution (les droits de mutation perçus par la ville lors des transactions mobilières et immobilières ont par exemple subi une forte diminution en 2009 (- 26 %) en raison de la crise immobilière). En maîtrisant ses dépenses au plus juste, la municipalité a pourtant décidé de ne pas augmenter les taux des trois taxes communales. **La taxe d'habitation reste ainsi fixée à 19,67 %, le foncier bâti à 24,81 % et le foncier non bâti à 58,35 %**. L'augmentation de 1,2 % des bases d'impôts votée par le Parlement dans le projet de loi de finances 2010 engendrera cependant une augmentation des impôts des Fondettois, indépendamment des efforts consentis par la municipalité. D'autant que le département a pour sa part augmenté ses taux d'imposition.

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



3,15 millions d'investissement

Alimenté par l'autofinancement (marge de manœuvre dégagée de la section de fonctionnement, soit 1 million d'euros), l'amortissement (334 000 euros), les subventions (principalement celles de la région, du département et de Tour(s)plus, soit 265 137 euros), le remboursement de la TVA par l'Etat (262 300 euros), la taxe locale d'équipement (110 000 euros) et les emprunts (939 189 euros), le budget d'investissement de la ville s'élève à 3 141 626 euros pour 2010, hors reports 2009. Soit une hausse de 24,2 % par rapport à l'an dernier. Cette année, la ville bénéficiera par ailleurs d'une recette supplémentaire de 230 000 euros grâce à la vente d'un terrain situé aux Fosses Thomas, destiné à la construction de 28 logements locatifs sociaux par Val Touraine Habitat. Les dépenses d'investissement sont consacrées, d'une part au remboursement du capital de la dette (lire ci-dessous), d'autre part aux besoins en équipements de la ville auxquels la municipalité consacrera plus de 2 millions d'euros cette année, soit une hausse de 42 % par rapport à 2009 (lire pages suivantes).

Emprunt modéré et dette saine

Chaque année, la ville doit recourir à l'emprunt pour financer une partie de ces dépenses d'investissement. A Fondettes, ce recours à l'emprunt est modéré et ne représente que 30 % des ressources d'investissement de 2010. La volonté municipale de modérer le recours à l'emprunt permet d'abaisser la dette globale de la ville de 2 % par rapport à 2009. Cette dette est aujourd'hui de 9 566 832 euros et comporte une cinquantaine d'emprunts, dont 55 % ont été contractés à taux fixe pour sécuriser les finances municipales et 45 % à taux variable pour se laisser l'opportunité de profiter des baisses des marchés financiers. Une gestion active de la dette qui présente un taux d'emprunt moyen de 2,72 %. L'annuité de la dette, c'est-à-dire la somme que la ville rembourse chaque année, s'élève à 1 404 000 euros (capital et intérêts). A noter que la ville n'a pas contracté d'emprunts dits « toxiques » qui ont mis en péril les finances de certaines collectivités territoriales. L'encours de la dette fondettoise est totalement sain ■

Compte administratif 2009

Reflétant l'activité financière de la municipalité pour l'année écoulée, le compte administratif 2009 sera voté en conseil municipal avant le 30 juin.

Trois

PROJETS
pour l'avenir de Fondettes

Construction d'un nouveau restaurant scolaire à Françoise-Dolto, aménagement du centre ville et mise en valeur du jardin des Tonnelles.

Restaurant scolaire Françoise-Dolto

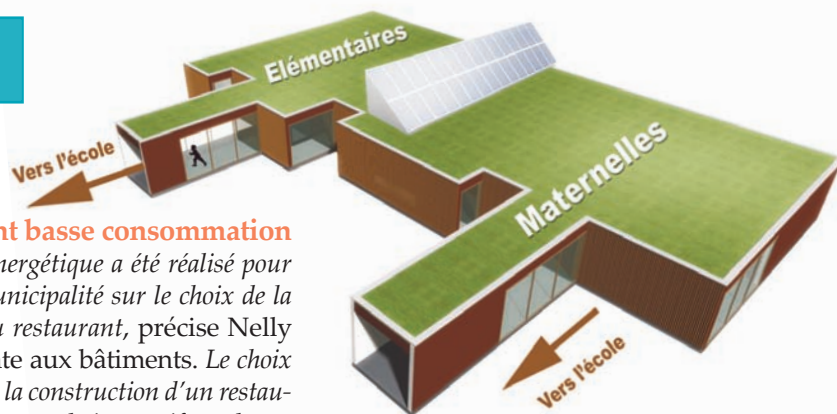
Exigu et non conforme aux règles d'hygiène et de sécurité, l'actuel restaurant scolaire de Françoise-Dolto n'avait à l'origine été conçu que pour 50 couverts. Il reçoit aujourd'hui 65 élèves de maternelle et 168 d'élémentaire. « La construction d'un nouveau restaurant était une priorité pour la municipalité, explique Joël Ageorges, adjoint au maire chargé des affaires scolaires. Ce projet s'est appuyé sur une large concertation puisque nous avons constitué un comité consultatif pour recenser les besoins et formuler des propositions concrètes ». Composé d'élus de la majorité et de la minorité, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves et de l'Inspection académique, de membres du personnel municipal et de l'équipe de maîtrise d'œuvre, ce comité s'est réuni à plusieurs reprises pour concevoir un projet au plus près des nécessités de l'établissement. Ce projet, réalisé par le cabinet RVL de Tours, prévoit un office pouvant distribuer 200 repas en self pour les élémentaires et 80 repas en maternelle, en deux services. La salle de restauration élémentaire pourra accueillir 100 enfants, celle des maternelles 40. Une salle de restauration pour adulte est également prévue (12 personnes), ainsi que des locaux aux normes pour le personnel (vestiaires, local ménage, sanitaires).

Un bâtiment basse consommation

« Un audit énergétique a été réalisé pour orienter la municipalité sur le choix de la conception du restaurant, précise Nelly Bidot, adjointe aux bâtiments. Le choix s'est porté sur la construction d'un restaurant à l'ossature en bois massif, moderne, lumineux et durable. D'une superficie de 474 m² aux normes BBC (bâtiment basse consommation), il sera doté de 57 m² de panneaux photovoltaïques qui vont permettre de réaliser une économie sur la consommation énergétique de plus de 2 300 euros par an, mais aussi de revendre de l'électricité à EDF. Une efficacité énergétique jusqu'alors inédite dans la région pour ce type de bâtiment tertiaire et qui va vraisemblablement nous permettre de bénéficier d'une subvention de la région de l'ordre de 35 000 euros ». Une opération dont le coût total est estimé à 1 385 000 euros (travaux, honoraires, voirie et réseaux) qui seront échelonnés sur 2010 (688 000 euros dont 288 000 euros de reste à réaliser de 2009) et sur 2011 (697 000 euros). Début des travaux dernier trimestre 2010 pour une livraison prévue à la rentrée scolaire de septembre 2011.

Une restructuration de l'école

Parallèlement à la construction du nouveau restaurant, la municipalité a souhaité répondre à une problématique plus large du groupe scolaire en prévoyant une tranche



de travaux conditionnelle comprenant le réaménagement de deux salles de classe pour les élémentaires (en remplacement de l'algeco et de l'ancien préau), le regroupement de la partie administrative aujourd'hui éparpillée dans l'établissement, ainsi que la création d'une salle des maîtres et d'une salle informatique (au lieu des deux petites salles aujourd'hui disponibles). Selon les possibilités financières de la commune, ces travaux optionnels seront réalisés dans leur globalité ou en partie. A minima, ils concerneront la réalisation de deux salles de classe dans la partie libérée par l'ancien restaurant. A suivre... ■



Le restaurant sera directement raccordé à l'école par deux couloirs (l'un pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires) afin d'éviter aux enfants d'avoir à s'habiller pour sortir de l'établissement lorsqu'ils iront déjeuner.



Infographies : cabinet RVL

Aménagement du centre ville



Convivialité, accès aux commerces et au marché facilités par une meilleure rotation des véhicules grâce à l'instauration d'une zone bleue, meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite... Tels sont les objectifs poursuivis par la municipalité dans son projet de réaménagement du centre ville en zone de rencontre. Entendez par là une zone limitée à 20 km/h dans laquelle se côtoient voitures, deux roues et piétons, ces derniers étant bien évidemment prioritaires. « Le projet a été mené en concertation avec l'Union commerciale et l'architecte des bâtiments de France. Nous avons également consulté la paroisse, précise Serge Mesko, adjoint chargé de la voirie et des espaces verts. Un parvis en pavé de granit sera ainsi réalisé devant l'église et les rues adjacentes bénéficieront d'un revêtement en enrobé grenailé ». Les trottoirs seront élargis le long des commerces et devant l'église pour en faire de véritables espaces piétonniers. Jardinières et massifs peaufineront le projet en conférant au « bourg de Fondettes » le cachet qu'il mérite. Assurée par Tour(s)plus, la maîtrise d'ouvrage de ces travaux d'aménagement représente un coût estimé à 228 000 euros, que compléteront 138 000 euros supplémentaires consacrés à la mise aux normes du marché de la ville. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 88 000 euros par l'Etat (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et 152 000 euros par Tour(s)plus. 126 000 euros restant à la charge de la commune ■

Les investissements 2010

Les recettes d'investissement prévues au budget 2010 vont permettre de financer pour 2 030 626 euros d'équipements nécessaires à la ville, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2009 :

■ Infrastructures 593 950 €

Aménagement du marché et du centre ville (lire sur cette page). Enrobés, trottoirs, pistes cyclables, éclairage public...

■ Environnement 142 000 €

Aménagement du jardin des Tonnelles (lire sur cette page). Plantations et engazonnement. Aménagement de jeux dans les écoles...

■ Equipements en matériel 170 675 €

Matériel scolaire et petite enfance, mobilier, véhicules. Remplacement des ordinateurs des écoles...

■ Equipements sportifs 121 410 €

Aménagement des vestiaires de l'Espace municipal de la Choisille et réparation de la charpente. Matériel sportif...

■ Equipements scolaires 492 341 €

Première phase de l'aménagement du restaurant scolaire de Françoise-Dolto (lire page 14). Changement des fenêtres de Gérard-Philippe (lire page 4). Matériel scolaire...

■ Autres équipements 298 000 €

Sécurisation du site des ateliers municipaux de la Perrée. Travaux de la chapelle de la Chevalette. Diagnostics accessibilité et couvertures...

■ Etudes et acquisitions foncières 212 250 €

PLU. Acquisitions de terrains pour le giratoire d'Alfred de Musset et pour le prolongement de la piste cyclable de l'avenue de Gaulle entre La Forge et les Chevalleries. Cheminement piétonniers...

Jardin des Tonnelles

« Situé entre la place du 11 novembre 1918, l'école Gérard-Philippe et l'espace municipal des solidarités et de l'emploi, le jardin des Tonnelles va être mis en valeur pour créer un espace de rencontre intergénérationnel, assurer une continuité d'aménagement entre les rues Eugène Goüin et François-Rabelais et embellir l'entrée de l'école », explique Serge Mesko, adjoint chargé de la voirie et des espaces verts. Espace de rencontre pour les parents et les enfants, espace de pause pour les aînés, espace ludique et éducatif... Le jardin illustrera un thème cher à la municipalité : la Loire. Un rôle pédagogique aux multiples ambiances qui associeront une végétation principalement constituée d'espèces endémiques des bords de Loire à des espaces de jeux et de découverte pour les enfants. Parmi les

aménagement retenus : un espace jumelage « Fondettes-Constância », un espace pédagogique ligérien, un espace juniors, un labyrinthe au sol symbolisant les remous de la Loire, la valorisation d'un puits, une cabane de pêcheur, un espace d'attente devant la sortie de l'école, un abri pour les vélos,

une aire de pique-nique ombragée, une valorisation des sanitaires publics et bien d'autres idées encore... « Les travaux d'aménagement s'étaleront sur deux années et devraient débiter dans quelques semaines avec une première phase budgétée à 100 000 euros sur les investissements 2010 », précise Serge Mesko ■

